

Emissions radiophoniques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 762

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre Mouvement en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier

Tous les combustibles **Mazout**
s'achètent chez

ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50
(3 lignes) 4.32.59
4.32.58

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67 32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS



BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

GENÈVE

Samedi 5 et dimanche 6 février, vente de
cailloux comestibles au profit de la

Maison des Jeunes

Faites bon accueil aux vendeuses!

cision. Ses membres sont disposés, pour autant
que leur collaboration soit désirée, à
accepter une réélection.

L'élection du comité sera l'objet principal
de l'assemblée générale à laquelle nous vous
convoions et dont vous trouverez ci-joint, le
programme. Fixée au 13 février 1949 à
Berne, elle sera la première assemblée de
l'Alliance renouvelée et agrandie. Sauf im-
prévu, et du fait que l'exercice de l'Alliance
s'étendra désormais du 1er janvier au 31
décembre, il n'y aura pas d'autre assemblée
générale en 1949. Vous comprendrez donc
toute l'importance de l'assemblée de février
à laquelle nous vous prions instamment de
vous faire représenter afin que l'élection du
nouveau comité soit vraiment l'expression de
la volonté générale.

Nous prions les déléguées de ne pas dési-
gner d'emblée le comité dans sa totalité de
21 membres, mais de laisser quelques siè-
ges vacants afin que de grands groupements
qui viendraient plus tard adhérer à l'Alliance
aient aussi la possibilité d'être représentés
au comité.

Comme vous le voyez par l'ordre du jour,
deux articles des statuts devront encore être
remis en discussion: 1) Plusieurs associations
en effet, demandant qu'on reconsidère une
fois encore la question du nom et proposent,
tout bien pesé, qu'on maintienne l'ancienne
appellation, sous laquelle l'Alliance est depuis
près de 50 années connue des autorités et du
public et qui — après comme avant la réor-
ganisation — est celle qui définit le plus exac-
tement notre organisation et prête le moins
à confusion. 2) Le comité propose que l'entrée
en vigueur des nouveaux statuts soit fixée,
avec effet rétroactif, au 1er janvier 1949.

Vos responsabilités ne se limiteront pas à
l'élection du comité: pour que l'Alliance vive
et prospère, pour que le Secrétariat fournisse
un travail utile à toutes les associations, il faut
que le comité puisse compter plus que
jamais sur votre appui, tant moral que finan-
cier: l'un comme l'autre sont indispensables:
l'intérêt que vous porterez au travail de l'Al-
liance sera pour son comité un stimulant
précieux et votre appui financier lui sera non
moins nécessaire pour pouvoir réaliser ce que
vous attendez de lui. L'établissement du bud-
get sera l'affaire du nouveau comité; nous
vous donnons cependant, à titre d'indication,
quelques chiffres montrant les montants des
recettes et des dépenses avec lesquelles nous
devions compter jusqu'ici, mais qui ne pour-
ront pas être tenues, sans autre, comme nor-
males pour l'avenir.



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

*adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CANTON DE VAUD

Le Portail Blanc

WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Pour tous vos MÉDICAMENTS

Pharmacie Golaz

La plus ancienne pharmacie de la région

L. Dessemontet, Vevey, Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

CORSETS GABY

PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY

Les dernières nouveautés
Tous les genres ... Tous les prix

aux frais. Les demandes doivent être adres-
sées à Frau Wartenweiler, Glarisegg bei
Steckhorn, avant l'assemblée.

Concours de la Fondation „Pour l'Avenir“ (Genève) pour la justice sociale dans l'éducation

Ce concours est ouvert aux adolescents de
nationalité suisse, (exceptionnellement aux
étrangers) qui se distinguent par leurs apti-
tudes remarquables et que la situation maté-
rielle de leur famille oblige à renoncer à la
carrière de leur goût parce qu'ils doivent
gagner prématurément un salaire.

Les inscriptions doivent être faites sur for-
mulaire spécial (à demander à M. R. Ehrat,
secrétaire, 34 Chemin de l'Etang, Châtelaine)
avant le dernier jour du mois de février.

Le Comité examinera les candidatures et
décidera du droit de participer au concours.
L'attribution des bourses est décidée à la suite
d'une série d'épreuves organisées dès la clô-
ture de l'inscription.

Camp de printemps pour jeunes mères

Les Unions Chrétiennes de jeunes filles
organisent deux camps de printemps à Beau-
Site, Corseaux sur Vevey. Le premier qui
aura lieu du lundi 14 au samedi 19 mars,
est réservé aux jeunes mères.

Nous en parlerons, avec plus de détails,
dans le No de Femmes suisses du 19 février.

Emissions radiophoniques

à 18 h. 30

La femme et les temps actuels, à 18 h. 30.
Lundi 7 février: Interview.

Mercredi 9 février: Métiers féminins:
sommelière (suite).

Samedi 12 février: Revue de la quinzaine, à
16 h. 10.

Lundi 14 février: Interview: Mme Alva
Myrdal.

Mercredi 16 février: Micromagazine de la
femme.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 7 février.

LA CHAUX-DE-FONDS: Local du Lyceum, loge
8a, à 20 h. 15: Postulat Oltramare et ob-
jection de conscience, par Mlle E. Blaser,
membre du Bureau du conseil suisse des
association pour la paix. Section suffragiste.

Vendredi 11 février.

GENÈVE: Taverne du Crocodile, rue de la
Tour-Maitresse, assemblée générale d'Aide
et conseils aux futures mères, sous le pa-
tronage de la Communauté d'action pour
la famille. Conférence de Mme G. Favre,
directrice: Après six ans d'activité, quel-
ques expériences personnelles. Invitation
cordiale à tous.

Vendredi 18 février.

GENÈVE: Salle Centrale, 10, rue de la Ma-
deleine, au 1er étage, 20 h. 30.

Pour ou contre la loi fédérale sur la tu-
berculose, conférence contradictoire. Ora-
teurs: M. le Dr E. Schauenberg, M. J.-M.
Lechner, privat-docent à l'Université, sous
les auspices de l'Association genevoise pour
le suffrage féminin, l'Union des femmes,
les Travailleurs sociaux, l'Association suisse
des infirmières diplômées, l'Ecole du Bon
Secours.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

AVANCES PLACEMENTS DE FONDS



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Extraits des comptes de l'Alliance 1947-48.

Recettes:

Cotisations des associations	4.000.—
Intérêts	3.600.—

Dépenses:

Subsides divers	2.400.—
Frais d'administration	9.400.—
	7.600.— 11.800.—

Déficit: 4.200.—

Extraits des comptes du Secrétariat.

Recettes (régulières):

Subventions officielles	10.400.—
Cotisations des sociétés et membres	26.000.—
Intérêts	1.600.—
Dédommagements pour travaux	1.500.—
Service de presse, travaux multigraphiés, vente de livres	5.100.—

Dépenses:

Frais d'administration	52.800.—
	44.600.— 52.800.—

Déficit: 8.200.—

Vous vous rendrez compte, d'après ces chif-
fres, à quel point l'Alliance, pour être en
mesure de faire face à de nouvelles et lourdes
tâches, doit pouvoir compter sur les cotisations
des associations même si d'autres ressources
financières, comme par exemple, le produit
de la vente projetée pour la « Journée du
travail féminin » venaient s'y ajouter.

Pour les cotisations annuelles prévues dans
les statuts de septembre, il avait été décidé à
Neuchâtel qu'elle seraient fixées par le régle-
ment. L'assemblée générale devra se pro-
noncer sur leur montant; elle aura en outre
à discuter diverses questions de principe rela-
tives à l'avant-projet de règlement, dont l'éla-
boration définitive appartiendra au nouveau
comité.

Concernant la fortune de l'Alliance, nous
vous rappelons ce qui a été dit à Zurich le
11 décembre à propos de la création d'un
fonds réservé et nous vous soumettons la pro-
position suivante:

1. Pour répondre au vœu exprimé lors de
la Saffa, première exposition nationale pour
le travail de la femme, d'où provient une
grande part de notre fortune, nous créerons
un fonds pour l'amélioration professionnelle
et économique de la femme suisse, d'environ
43.000 frs. La section I du Secrétariat fémi-
nin suisse possède une fortune équivalente,
provenant aussi de la Saffa et qu'elle ver-
sera à ce même fonds.

2. Correspondant au capital d'exploitation
d'un montant d'environ 23.000 frs que pos-
sède le Secrétariat féminin suisse, nous met-
trons une somme égale à disposition comme
capital d'exploitation de l'Alliance.

3. Du solde de la fortune de l'Alliance,
40.000 frs environ seront constitués en un
2^{me} fonds, « pour des tâches nouvelles et
imprévisibles », afin que l'Alliance soit à mé-
me de faire face aux nouveaux devoirs qui
pourraient lui incomber.

Les quelques 5.000 frs restants seront pro-
visoirement réservés en vue du Jubilé cinquan-
tenaire de l'Alliance.

L'assemblée aura à se prononcer aussi sur
ce projet et vous conclurez de tout ce qui
précède combien il importe que vous puissiez
vous faire représenter le 13 février. Nous
avons choisi un dimanche afin de bénéficier
des billets du dimanche et d'occasionner ainsi
moins de frais aux associations.

Arrivant au terme de leur mandat, les mem-
bres du comité sortant de charge tiennent à
vous exprimer leur gratitude pour les marques
de confiance et d'estime que vous leur avez
témoignées, ainsi que pour la part que vous
avez prise à l'activité de l'Alliance. C'est par
une telle solidarité, toujours accrue, que les
femmes suisses pourront accomplir les devoirs
multiples que l'avenir leur réserve et travail-
ler toujours plus efficacement au bien du
Pays.

Au nom du comité, nous vous présentons,
Mesdames et chères alliées, ses messages les
plus cordiaux.

La secrétaire:
M. Cuenod.

La présidente:
A. Jeannot.

P. S. Nous rappelons aux associations qui
n'auraient pas les fonds nécessaires pour en-
voyer une déléguée à Berne le 13 février, que
notre « caisse de voyages » pourrait contribuer

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE